Kerr Italia SpA

MSDS 992-0955

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à la directive communautaire 2001/58/EC

Partie I - Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit industriel :	Date de préparation/révision :
Ecarteur durcisseur de die	02/05

Nom de la société : Kerr Lab	N° de téléphone pour les urgences : 00-800-41-050-505
Adresse de la société : Zona Strecce - 6934 Bioggio (Suisse)	Numéro de téléphone pour toute information : 00-800-41-050-505

Partie II - Composition/Informations sur les ingrédients

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	SYMBOLE	R	N° CAS	EINECS N.
Méthyléthylcétone (MEK)	45-75	Xi; F	11-36-66-67	78-93-3	201-159-0
Acétate de butyle	1-25	F	10-66-67	123-86-4	204-658-1

Partie III – Identification des dangers

CLASSIFICATIO	N DES DANGERS	Irritant; facilement inflammable.	

Partie IV – Mesures de premiers secours

Traitement en cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau (10-15 minutes). Appeler un médecin.

Traitement en cas de contact avec la peau : Retirer le produit avec de l'alcool. Consulter un médecin.

Traitement en cas d'inhalation (respiré) : Amener la personne à l'air frais. En cas de malaise, demander l'avis d'un médecin (lui montrer cette fiche de données).

Traitement en cas d'ingestion (avalé) : **Appeler immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.**

Fiche de données de sécurité pour : Ecarteur durcisseur de die

Partie V - Mesures de lutte contre l'incendie

Techniques d'extinction appropriées : Mousse, poudres, CO2, brumes d'eau.

Techniques d'extinction interdites : Ne pas appliquer un jet d'eau direct.

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : **Utiliser un appareil respiratoire autonome équipé d'un**masque complet fonctionnant à la demande ou selon d'autres modes de
surpression.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Risque d'explosion violente des récipients dans des conditions d'incendie.

Équipement de protection spécial : Blouses imperméable aux liquides et aux gaz ; appareil respiratoire.

Partie VI - Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles : Prendre les même précautions que celles indiquées dans la partie VIII.

Précautions environnementales : Ne pas laisser la substance s'écouler dans les canalisations.

Méthodes de régénération : Éliminer conformément aux réglementations locales.

Partie VII – Manipulation et conservation

Précautions d'emploi : Tenir éloigné des sources d'inflammation et maintenir les couvercles bien fermés.

Ce produit doit être manipulé par du personnel ayant reçu une formation adaptée.

Conserver hors de portée des enfants. Ne pas fumer.

Précautions en cas d'incendie et d'explosion : Non disponibles.

Conditions de conservation : Conserver à température ambiante, à l'écart des sources de chaleur.

Récipient(s) suggéré(s) : Les récipients d'origine fournis par le fabricant.

Indication pour une conservation combinée : Éviter tout contact avec de forts oxydants.

Autres précautions : Utiliser conformément aux indications.

Partie VIII – Contrôle de l'exposition/Protection personnelle

Mesures de précaution	"					
Wiesures de precaution	<u>Ventilation</u>					
	Ventilation du local par aspiration : Une bonne ventilation générale devrait être					
	suffisante pour maîtriser la quantité de vapeurs					
	libérées dans l'air par la substance.					
	Ventilation spéciale : Aucune.					
	Ventilation (générale) mécanique : Appropriée.					
	Autre ventilation : Aucune.					
Limites	VLE : 200ppm (Acétate de n-Butyle) ; 300ppm (méthyléthylcétone)					
	Limites admissibles d'exposition : 150 ppm (Acétate de n-Butyle) ; 200 ppm (méthyléthylcétone)					
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire autonome si le produit utilisé génère des vapeurs.					
Protection des mains	De type néoprène.					
Protection des yeux	Lunettes de sécurité.					
Protection de la peau	Manipuler en respectant une bonne hygiène personnelle et les mesures de					
	sécurité. Toute exposition inutile au produit non polymérisé est à éviter.					
Autres équipements de protection :	Œillère et blouse de laboratoire.					

Fiche de données de sécurité pour : Ecarteur durcisseur de die

Partie IX – Propriétés physiques et chimiques

Point d'ébullition : 79	9°C	Point de fusion :Non disponible			
Pression de vapeur :		Densité : 0,8g/ml à 20°C			
Taux d'évaporation (n-butane=1):	Densité de vapeur (air=1) : Non déterminé e			
Solubilité dans l'eau : Insoluble					
Apparence et odeur (forme physique) : Vernis incolore avec une odeur de solvant.					
Point éclair : -1°C	Limite supérie	ure d'explosivité : 11,5%	Limite inférieure d'explosivité : 1,2%		

Partie X - Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées.

Incompatibilité (matériaux à éviter) : Éviter tout contact avec de forts oxydants.

Produits à décomposition dangereuse : Aucun dans des conditions normales de conservation et d'utilisation.

Produits à polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Partie XI – Informations toxicologiques

Cancérogénécité/Tératogénécité: Non

Effets et dangers de la surexposition (aiguë et chronique)

Effets et dangers du contact avec les yeux : Peut causer une irritation.

Effets et dangers du contact avec la peau : Peut causer des rougeurs.

Effets et dangers de l'inhalation (respiré) : Peut causer des vertiges, une somnolence et des troubles de la vision.

Effets et dangers de l'ingestion (avalé) : **Peut causer des nausées, douleurs abdominales, vomissements, céphalées, vertiges, une somnolence.**

Effets d'une exposition prolongée : Aucune preuve d'effets nocifs.

Partie XII – Informations écologiques

Toxicité aquatique : Méthode d'évaluation WGK (de 0 à 3) : 1

Partie XIII – Informations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Partie XIV - Informations relatives au transport

TRANSPORT	MARITIME					
Numéro IMCO		3220				
Numéro UN		1231				
Substance(s) da	ngereuse(s)	Méthyléthylcéto	Méthyléthylcétone (MEK)			
TRANSPORT AERIEN						
Classe ICAO/IA	Classe ICAO/IATA 3					
Substance(s) da	Substance(s) dangereuse(s) Méthyléthylcétone (MEK)					
TRANSPORT ROUTIER/FERROVIAIRE						
Classe RID/ADR 3	Numéro du produit 3°b	Numéro d'identific danger	ation du 33	Numéro d'identification substance	on de la 1193	Étiquette de danger 3

Partie XV – Informations réglementaires

Turtle 11 mutions regionicitum es				
CLASSIFICATION SUIVANT LES DIRECTIVES DE LA CEE				
SYMBOLE D'IDENTIFICATION DU	Xi; F			
DANGER				
Phrases R				
11	Facilement inflammable.			
36	Irritant pour les yeux.			
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de			
	la peau			
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges			
Phrases S				
2	Conserver hors de la portée des enfants			
9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé			
16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer			
23	Ne pas respirer les vapeurs.			
29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.			
33	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.			
Ingrédients figurant sur l'étiquette	Méthyléthylcétone (MEK)			

Partie XVI - Autres informations

A		
Aucunes.		
1 1010 011100.		

AVERTISSEMENT: PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur.